

Affaire suivie par : Stéphanie BAUDELIN
Téléphone : 02 38 52 48 65
Courriel : stephanie.baudelin@loiret.gouv.fr

DÉCLARATION D'ENCLOS CYNÉGÉTIQUE

Je soussigné, déclare que le territoire concerné par le plan de chasse n°..... constitue un enclos cynégétique tel que défini par l'article L.424-3 du Code de l'Environnement.

1- Renseignements concernant l'habitation

L'habitation attenante au territoire (pas de séparation par une voie publique), et le territoire de chasse appartiennent au même propriétaire :

OUI NON

Type d'habitation :

- Résidence principale
 Résidence secondaire
 Rendez-vous de chasse
 Autre, préciser :

2- Renseignements concernant la clôture

Clôture continue, sans interruption (pas de passage ni de chemin ouvert à la circulation)

OUI NON

Clôture présente toute l'année (aucune dépose, même partielle du grillage)

OUI NON

Type de clôture (mur, grillage, ...) :

Caractéristiques de la clôture :

Hauteur de la clôture :

Treillage fin en pied de clôture : OUI NON (obstacle au passage du gibier à poil et de l'homme)

Grillage enterré : OUI NON Si OUI, profondeur enterrée :

Superficie de l'enclos :

La densité d'animaux (toutes espèces de grand gibier confondues) à l'intérieur de la clôture doit rester inférieure à **1 animal/hectare**. Si la densité est supérieure, l'enclos est soumis à la réglementation des élevages, ce qui implique, entre autres, que la chasse y est interdite.

Joindre un plan du territoire sur carte au 1/25 000^{ème} avec localisation de l'habitation.

Le

signature